

# FORCE JEUNESSE

SOLIDAIRES AU PRÉSENT, RESPONSABLES FACE À L'AVENIR

## **Mémoire sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse Parce que demain c'est aujourd'hui**

Mémoire présenté au  
**Secrétariat à la jeunesse**

Dans le cadre de la consultation relative  
**au renouvellement du Plan d'action jeunesse**

25 octobre 2023

# Pour information

Force Jeunesse  
C.P. 39041 CP Saint-Alexandre  
Montréal, Québec H3B 0B2  
514-384-8666  
[www.forcejeunesse.com](http://www.forcejeunesse.com)

**Lauriane Déry, Présidente**  
[presidence@forcejeunesse.qc.ca](mailto:presidence@forcejeunesse.qc.ca)

**Fred-William Mireault, Vice-président exécutif**  
[exec@forcejeunesse.qc.ca](mailto:exec@forcejeunesse.qc.ca)

**Emna Ben Jelili, Vice-présidente au contenu**  
[contenu@forcejeunesse.qc.ca](mailto:contenu@forcejeunesse.qc.ca)

**David Landry, Vice-président au financement et partenariats**  
[financement@forcejeunesse.qc.ca](mailto:financement@forcejeunesse.qc.ca)

# 1. À propos de Force Jeunesse

Dans une perspective d'équité intergénérationnelle, Force Jeunesse défend les droits et les intérêts de la jeunesse du Québec dans l'élaboration des politiques publiques, toujours dans une perspective d'équité intergénérationnelle. De manière non partisane, elle fait la promotion de la place des jeunes dans les sphères décisionnelles, catalyse les forces du milieu de la jeunesse et crée des espaces d'échanges pour la relève.

Au cours des 25 dernières années, Force Jeunesse a établi sa crédibilité au sein de la société québécoise en prenant des positions étayées, devenant ainsi une actrice incontournable sur de nombreux enjeux. Force Jeunesse est parfois l'unique organisation jeunesse intervenant sur des sujets d'importance, tels que les régimes de retraite ou les clauses de disparités de traitement (CDT) en milieu de travail. À cet effet, l'organisation a notamment réussi à convaincre le gouvernement d'abolir en 2022 les CDT dans les régimes de retraite québécois, permettant ainsi de corriger une iniquité historique qui touche des dizaines de milliers de jeunes en emploi depuis plus d'une décennie. L'organisation a également participé activement à l'élaboration du projet de loi no 693, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État*, qui oblige, depuis le 7 décembre 2021, les sociétés d'État québécoises à nommer une personne de 35 ans ou moins sur son conseil d'administration. Force Jeunesse a aussi participé activement à la création du Fonds des générations, outil essentiel pour assurer l'équité intergénérationnelle dans les finances publiques. En plus de développer son propre contenu, de participer activement au débat public et à l'élaboration de projets de loi, l'organisation organise chaque année plusieurs événements pour rassembler la jeunesse de tous les horizons, dont les rencontres Maîtres chez vous (MCV), son colloque annuel, et les rencontres Action Jeunesse (RAJ), qui rassemblent annuellement près d'une quarantaine d'organisations jeunesse sur la colline Parlementaire à Québec afin de faire entendre leur voix auprès des titulaires de charge publique.

## 2. Résumé des recommandations

### **2.1 Résumé du mémoire**

Force Jeunesse salue l'initiative du gouvernement du Québec de renouveler un plan d'action dédié spécifiquement aux problématiques auxquelles les jeunes sont exposés. Alors qu'ils font face à des défis de taille en matière de décarbonation de l'économie, de l'accès au logement ou du financement à long terme des services de santé, le gouvernement du Québec doit adopter des politiques publiques saines et cohérentes à long terme afin que les jeunes puissent prendre part pleinement aux décisions qui touchent leur avenir. Ils doivent activement faire partie de la solution et le plan d'action jeunesse est une excellente opportunité de leur donner les outils pour y arriver. Notre mémoire se consacre sur 4 axes du Plan d'action jeunesse, soit l'emploi, l'environnement, la santé et la citoyenneté.

## **2.2 Sommaire des recommandations**

### **Emplois**

*Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec compense et majore financièrement les stages comportant une prestation de travail.*

### **Environnement**

*Recommandation 2 : Que le gouvernement assure la cohérence du Plan pour une économie verte (PEV) avec l'ensemble des actions gouvernementales issues des autres ministères et crée un comité d'experts indépendant afin d'assurer une reddition de comptes transparente et assidue sur l'état d'avancement du PEV et la gestion du Fonds d'électrification et de changements climatiques.*

### **Santé**

*Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place une couverture universelle de soins de psychothérapie et crée un groupe de travail indépendant composé d'experts pour assurer le financement du système de santé à long terme, duquel le SAJ devrait faire partie.*

### **Citoyenneté**

*Recommandation 4 : Que le gouvernement du Québec élargisse l'accès à la certification universitaire en gouvernance de sociétés, afin de favoriser la présence de jeunes de tous les milieux dans les instances décisionnelles.*

*Recommandation 5 : Que le SAJ augmente le financement des Rencontres Action Jeunesse, notamment pour faire face à la hausse fulgurante des coûts et favoriser la participation d'organisations jeunesse issues de la diversité, et octroie un financement pour les rencontres Maîtres chez vous pour permettre à un plus grand bassin de jeunes d'y participer.*

### **Finances personnelles**

*Recommandation 6 : Que le gouvernement du Québec mette en place des moyens pour sensibiliser les jeunes sur la planification de la retraite et renforcer la littératie financière, en plus des cours de finances personnelles donnés au secondaire.*

### **Legs aux futures générations**

*Recommandation 7 : Que le gouvernement adopte une grille d'analyse afin d'évaluer l'équité intergénérationnelle dans l'élaboration des politiques publiques québécoises.*

### **Autres commentaires**

*Recommandation 8 : Que le SAJ crée un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes.*

## 3. Axes de la politique

### 3.1 Emplois

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

#### **3.1.1 Pour des conditions de travail équitables**

Alors qu'un manque criant de main-d'œuvre affecte le marché de l'emploi au Québec, l'offre de revenus durant le stage constitue une solution à être privilégiée pour favoriser l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Alors que 88 % des stages collégiaux et 67 % de ceux universitaires sont non rémunérés ([Commission de l'économie et du travail, 2022](#)), ces étudiants sont confrontés à devoir faire face à l'inflation du coût de la vie actuelle sans être compensé pour une prestation de travail rendue impliquant en moyenne plus de 400 heures. Les offres de financements supplémentaires deviennent donc une condition *sine qua non* pour permettre aux jeunes sur le marché du travail d'être dans une posture adéquate pour s'intégrer et se développer.

Par ailleurs, les stages obligatoires non rémunérés (ou faiblement rémunérés) sont communs dans les domaines davantage précaires, notamment l'éducation, la santé et d'autres services connexes où le manque de main-d'œuvre s'accroît plus rapidement. En proposant une rémunération adéquate des stages, le gouvernement s'assurerait non seulement de susciter l'engagement des futurs travailleurs et travailleuses dans des secteurs névralgiques, mais offrirait également les moyens aux jeunes de se développer sainement. À cet effet, une motion a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 25 octobre 2023, afin de mettre en place la rémunération des stages dans le secteur public dans les plus brefs délais. C'est un premier pas important qui doit mener rapidement à la concrétisation de cette mesure qui, espérons, servira d'exemple à d'autres organisations.

D'autre part, le gouvernement est invité à offrir davantage de subventions aux programmes d'aide à l'emploi ([Gouvernement du Québec, 2023](#)) visant non seulement à aider les entreprises et les organismes à but non lucratif dans le recrutement de futurs travailleurs, mais également à faciliter l'autonomie financière des employés par le biais de soutien et accompagnement visant l'intégration dans le marché du travail. Ces programmes favorisent aussi l'exploration et la découverte de nouvelles professions et métiers pouvant mener à des placements étudiants en organisation. Dans un contexte de forte inflation et de possible récession, les jeunes sont plus à risque d'être mis à pied en premier, et le gouvernement doit être en mesure d'établir une planification préventive visant à soutenir les jeunes dans leur processus de recherche d'emploi.

***Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec compense et majore financièrement les stages comportant une prestation de travail.***

#### **3.1.2 Assurer une transition douce entre les études et le marché du travail**

Force Jeunesse, en collaboration avec *MYRIAGONE Chaire McConnell-Université de Montréal en mobilisation des connaissances jeunesse* (la Chaire), travaille depuis le printemps 2021 sur une recherche relative à l'amélioration des conditions de travail chez les jeunes. Plus précisément, ces travaux se concentrent sur les risques psychosociaux, la santé mentale, l'adaptation et les interactions entre les études et le travail chez les adolescents, ainsi que sur le passage vers la vie adulte. Pour Force Jeunesse, ce projet permettra de générer du contenu et d'effectuer des recommandations politiques sur les conditions de travail et les caractéristiques d'emploi qui favorisent le bien-être au travail chez les jeunes en prenant en considération

l'interaction avec d'autres sphères de la vie comme l'éducation et la famille. Les résultats de cette recherche devraient être publiés en 2024 et il nous fera grand plaisir de les partager avec le SAJ et les autres ministères concernés dès que possible.

### **3.1.3 Éliminer les iniquités en matière de retraite**

#### Les régimes de retraite comme incitatif à l'emploi

Bien qu'il existe une présupposition selon laquelle les jeunes ne s'intéressent pas à la retraite, il est intéressant de noter que l'offre de régime de retraite est jugée importante pour plusieurs d'entre eux. Une récente enquête réalisée pour le compte d'*ÉducÉpargne* a fait ressortir qu'une vaste majorité des jeunes interrogés estiment très (56 %) ou assez (33 %) important que leur employeur offre un régime de retraite » (Germain, 2022). Ces données font écho à plusieurs autres études sur l'épargne, réalisées au Québec et au Canada, qui démontrent que les jeunes sont préoccupés par leur retraite. Ainsi, les programmes de régime de retraite offerts par les employeurs constituent une mesure d'attraction en emplois, ce qui pourrait également bénéficier à certains secteurs d'activités frappés par le manque de relève et de main-d'œuvre.

#### Abolir complètement les clauses de disparité de traitement

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, un des piliers forts de l'action de Force Jeunesse est d'assurer des conditions de travail justes et équitables pour les 18-35 ans. L'année dernière, notre organisation a notamment réussi à convaincre le gouvernement d'abolir les clauses de disparité de traitement dans les régimes de retraite québécois, permettant ainsi de corriger une iniquité historique qui touche des dizaines de milliers de jeunes en emploi depuis plus d'une décennie. En effet, le ministre du Travail, Jean Boulet, a annoncé un plan d'action visant à les enrayer complètement d'ici 2027. Il en demeure toutefois que ce plan d'action se base sur la bonne foi des parties, et le gouvernement n'a pas précisé ce qui adviendrait des régimes contenant des clauses de disparité de traitement après 2027. Force Jeunesse continuera donc de collaborer proactivement avec les parties concernées pour s'assurer que le travail soit diligemment complété, tout en demeurant vigilante quant aux disparités de traitement qui persistent dans les régimes de retraite au Québec.

## **3.2 Environnement**

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

#### La tarification carbone, outil essentiel à la réussite de la transition vers une économie verte

On ne peut à l'heure actuelle nier la réalité du phénomène des changements climatiques ni les conséquences à long terme que ces derniers auront sur l'économie, la santé, les mouvements migratoires, et bien plus. La crise climatique constitue ainsi un enjeu d'équité intergénérationnelle majeur en raison de son caractère irréversible et parce que les décisions qui sont prises aujourd'hui seront déterminantes pour des citoyens qui n'auront eu aucune emprise sur celles-ci. Rappelons que la lutte aux changements climatiques préoccupe particulièrement les jeunes au Québec et que l'inaction peut alimenter l'écoanxiété ressentie par ces derniers (La presse canadienne, 2023).

Ces préoccupations ont d'ailleurs incité Force Jeunesse à commander une recherche, disponible sur demande, afin de mieux comprendre comment améliorer la tarification du carbone et la gestion du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC - anciennement le Fonds

Vert). Cette recherche a permis de constater que la tarification du carbone est une mesure nécessaire pour atteindre nos cibles de réduction de GES, mais qu'elle est insuffisante à elle seule et devrait donc être combinée à d'autres stratégies. Ainsi, Force Jeunesse recommande au gouvernement de :

- Réviser à la hausse le prix du carbone et établir des cibles claires de réductions de GES pour 2030 et 2050 en cohérence avec celles du GIEC ;
- Évaluer la possibilité de rendre conditionnelle l'allocation gratuite de permis d'émissions dans le marché du carbone aux industries qui ne composeront pas l'économie verte des prochaines décennies ;
- S'assurer que les fonds générés par la tarification du carbone soient utilisés pour décupler la réduction de GES visant la décarbonisation ;
- Créer une agence indépendante forte, libre d'ingérence politique, afin de gérer les revenus de la tarification du carbone et l'administration du FECC.

### Une gouvernance climatique accrue pour se donner les moyens de nos ambitions

Les derniers chiffres disponibles quant à l'atteinte des cibles en matière de réduction de GES ne permettent pas de conclure à une amélioration de la situation (Bergeron, 2022). Dès lors, si l'on veut réussir à atteindre nos objectifs en matière de lutte aux changements climatiques, il est essentiel de revoir la gouvernance du Plan pour une économie verte (PEV) et du FECC dont les lacunes ont été soulignées à plusieurs reprises par des experts (Plante, 2020 ; Conseil de gestion du Fonds Vert, 2018), en particulier en matière de redditions de compte et de transparence (Whitmore, Delorme et Chaloux, 2022 ; Dutrisac, 2022 ; Dion, 2021). Pour ce faire, il est essentiel d'assurer la cohérence du PEV avec l'ensemble des autres ministères afin d'adopter des politiques cohérentes, alignées et complémentaires ainsi qu'une action gouvernementale exemplaire en matière de lutte aux changements climatiques. À cet effet, nous réitérons la nécessité d'intégrer les impacts environnementaux dans les facteurs décisionnels du gouvernement. Cela permettrait d'éviter que les projets financés par le gouvernement augmentent la dette climatique transmise aux futures générations.

L'échec de l'atteinte des cibles est malheureusement presque une certitude. Il est donc impératif que le gouvernement mette en place des mécanismes de reddition de comptes pour rapporter fidèlement et de manière transparente le fruit de ses efforts. La création d'un comité d'experts indépendant par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs est une manière de crédibiliser la reddition de comptes et donner l'heure juste à la population. Cependant, pour que ce soit une réussite, ce comité doit avoir accès aux ressources qui lui permettent de bien effectuer son travail.

Par ailleurs, nous aimerions souligner le rôle et la responsabilité indispensable que doit assumer le gouvernement afin de limiter les changements climatiques, d'autant plus qu'il s'agit d'un gouvernement avec une forte majorité. Sans un message clair envoyé par le gouvernement, nous croyons que les initiatives individuelles se limiteront à celles et ceux qui sont déjà sensibilisés et qui, somme toute, ont déjà adopté un mode de vie plus durable, ce qui est loin d'être suffisant. Il est donc important que le gouvernement agisse sur différents plans (incitatifs, coûts financiers, normes sociales, etc.) pour initier une réduction significative d'émission de GES. Nous croyons que des mesures structurantes, et dans une certaine mesure, drastiques, seront nécessaires afin d'atteindre les cibles que le Québec s'est fixées.

***Recommandation 2 : Que le gouvernement assure la cohérence du Plan pour une économie verte (PEV) avec l'ensemble des actions gouvernementales issues des autres ministères et crée un comité d'experts indépendant afin d'assurer une***

### **3.3. Santé**

#### **3.3.1 Investir dans un accès universel aux soins de psychothérapie**

En janvier 2022, le gouvernement du Québec a dévoilé son plan d'action interministériel en santé mentale ([PAISM](#)) qui est basé sur une approche intersectorielle. Plusieurs mesures de ce plan visent les jeunes, mais celles-ci se concentrent surtout sur les jeunes qui évoluent dans le système scolaire. On constate également que la définition de « jeune » varie d'une mesure à l'autre, créant ainsi des écarts dans l'offre de service pour les jeunes. Par exemple, le service d'*Aire ouverte* est uniquement offert aux jeunes entre 12 et 25 ans, de sorte qu'un jeune entre 26 et 35 ans n'aura pas accès aux services intégrés proposés.

Les moins de 35 ans constituent le groupe d'âge avec la santé mentale la plus précaire (Statistique Canada, [2021](#)) et la situation ne va pas en s'améliorant. En 2020-2021, 55,2 % des jeunes de 15 à 29 ans se situent à un niveau élevé de détresse psychologique, comparé à 40,3 % en 2014-2015, ce qui représente une hausse de près de 15 % en seulement 5 ans. La situation est alarmante; aux grands maux les grands remèdes, et il est temps que la santé mentale soit considérée au même titre que la santé physique. Cependant, autant que la situation chez les jeunes soit très préoccupante, Force Jeunesse est d'avis que tout le monde devrait avoir accès à des soins de santé psychologique, peu importe son âge ou sa situation d'emplois, au même titre que la santé physique.

C'est dans cette optique que Force Jeunesse a [réalisé une recherche](#), en collaboration avec la firme PBI Conseillers en actuariat ltée et plus d'une dizaine d'organisations et experts du milieu de la santé, qui démontre que le statu quo en matière de santé mentale coûterait 18 milliards \$ par an au Québec, notamment en frais de médicament et perte de productivité. Rappelons également que, selon l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS, 2018), chaque dollar investi dans les soins de psychothérapie permet d'en sauver 2.

Les plus grandes limites d'un tel programme ne sont donc pas nécessairement financières, mais surtout au niveau de la disponibilité de la main-d'œuvre. Évidemment, la mise en place d'une couverture universelle représente un important chantier de société, mais plusieurs mesures concrètes peuvent être mises en place dès maintenant pour favoriser un meilleur accès aux soins de psychothérapie, comme, telles que de :

- Mettre à contribution l'ensemble des professionnels pouvant pratiquer la psychothérapie (ex : psychologues, travailleurs sociaux, criminologues, ergothérapeutes, etc.);
- Reconnaître les diplômes acquis à l'étranger;
- Revoir les programmes universitaires ainsi que l'offre de bourses et de stages rémunérés durant la formation afin de favoriser l'accès à la profession;
- Assurer l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans les professions pouvant offrir de la psychothérapie en améliorant les conditions de travail ou en mettant des mesures incitatives en place;
- Miser sur la téléthérapie en investissant dans des outils d'interventions numériques dans l'ensemble des régions au Québec;
- Mettre en place des points de services intégrés permettant de diriger les personnes vers les bonnes ressources;
- Renforcer la mise en place de soins de santé mentale de premières lignes dans les Urgences et dans les cliniques 24 heures;



- Et plusieurs autres.

Il serait également pertinent de faire une campagne de sensibilisation quant aux différents types de soins pouvant être offerts ainsi qu'à la démystification des différents rôles des intervenants en matière de santé mentale. Cela permettrait de mettre de l'avant autant les pratiques favorisant une santé mentale positive, que celle permettant d'améliorer et prévenir les troubles psychologiques.

Finalement, bien que le PAISM se veut un plan d'action habilitant différents ministères à travailler pour améliorer la santé mentale de la population, il serait intéressant de rendre accessibles davantage de centres de services combinant à la fois des soins de santé mentale et d'autres services, comme des services scolaires ou des services d'emplois ([Arends et al., 2014](#)). Par exemple, certains services comme les *Aires ouvertes* et les *Carrefours jeunesse emploi* pourraient être intégrés afin de rejoindre et desservir les jeunes pour l'ensemble de leurs besoins.

### **3.3.2 Création d'un groupe d'experts pour assurer le financement du système de santé à long terme**

L'un des plus importants enjeux d'équité intergénérationnelle, à la fois d'un point de vue de finances publiques et d'accès à des services de qualité, est le financement du système de santé à long terme. Au cours des trente prochaines années, la proportion de personnes de 65 ans et plus par travailleur va plus que quadrupler. Force est de constater qu'en maintenant la cadence actuelle, les générations montantes n'auront pas l'opportunité de s'offrir un panier de services similaire à celui auquel ont eu droit les générations précédentes sans retomber dans l'endettement. Dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, l'État québécois a négligé d'épargner les sommes nécessaires pour maintenir les services futurs de son principal poste de dépenses. L'assurance maladie, contrairement aux régimes de retraite administrés par l'État, n'a ni capitalisation ni gouvernance durable. Cela risque d'hypothéquer la capacité de choix des futures générations alors que les dépenses en santé vont augmenter considérablement dans les prochaines décennies à cause du vieillissement de la population. Près de la moitié du budget du Québec (42%) est déjà alloué aux dépenses en santé, et ce, sans compter les initiatives dédiées pour la santé mentale et les mesures de soutien déployées pour répondre aux besoins générés par la COVID au cours des deux dernières années.

Il est donc primordial de repenser la pérennité de notre système de santé dans son ensemble. Des mesures doivent être prises afin de faciliter l'accès à des soins de psychothérapie et maintenir un accès à des soins de santé de qualité, tout en assurant un financement de l'assurance maladie équitable entre les générations. C'est pourquoi un groupe de travail composé d'experts doit être formé pour réfléchir aux solutions, et le SAJ devrait en faire partie pour s'assurer que les intérêts des jeunes soient respectés. Des organisations jeunes, comme Force Jeunesse, devraient également être invitées à y participer.

***Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place une couverture universelle de soins de psychothérapie et crée un groupe de travail indépendant composé d'experts pour assurer le financement du système de santé à long terme, duquel le SAJ devrait faire partie.***

### **3.4 Citoyenneté**

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

#### **3.4.1 Favoriser une place accrue aux jeunes dans les instances décisionnelles**

Assujettir la CNESST à l'obligation de nommer un jeune de 35 ans et moins sur son conseil d'administration

En matière de citoyenneté, Force Jeunesse salue les efforts mis en place par le gouvernement du Québec dans les dernières années pour favoriser la participation des jeunes sur les instances décisionnelles d'organismes publics. Avec l'adoption du projet de loi 693 en 2016 et sa mise à jour en 2022 par l'entremise du projet de loi 4, presque toutes les sociétés d'État sont tenues de réserver un siège à un jeune de moins de 35 ans sur leur conseil d'administration. Il va sans dire que ce genre de mesure permet de corriger une sous-représentation systémique des jeunes dans la gouvernance des organismes publics. Il demeure cependant quelques organismes qui ne sont pas assujettis à cette Loi, notamment la CNESST. Les jeunes subissent disproportionnellement plus de lésions professionnelles que les autres groupes d'âge, et cette tendance serait à la hausse ([CNESST 2021](#)). En plus de prendre en considération les perspectives des jeunes dans les prises de décision, la présence d'une personne de 35 ans ou moins sur le conseil d'administration de la CNESST permettrait de faciliter la mise en place de mesures de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité au travail qui reflètent la réalité des jeunes, et ainsi encourager leur adhésion. D'autant plus que ce ne serait pas un siège difficile à pourvoir, considérant qu'il existe déjà plusieurs instances ou regroupements représentatifs de jeunes au travail, comme les comités jeunes des grandes centrales syndicales ou le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, desquels pourrait provenir le jeune appelé à siéger sur le conseil d'administration de la CNESST.

#### Favoriser l'accès à la formation

Il ne suffit pas non plus que les jeunes soient nommés sur un conseil d'administration; il est évidemment attendu qu'ils possèdent tous les outils nécessaires pour exercer leurs fonctions. Force Jeunesse croit non seulement que le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés devrait être conservé dans la prochaine stratégie, mais qu'il devrait être offert à un plus grand nombre de jeunes. Les coûts de cette formation sont élevés et le bassin de jeunes de moins de 35 ans qui possèdent le titre ASC est conséquemment très limité. Force Jeunesse encourage ainsi le gouvernement à augmenter le nombre de participants au programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés, ainsi qu'à revoir les critères d'admissibilité, comme l'exigence de détenir un diplôme universitaire ou de cumuler de l'expérience en gouvernance pour accéder à la formation. Enfin, Force Jeunesse appelle à ce que le Québec s'assure que l'accès aux lieux décisionnels soit ouvert aux jeunes de tous les horizons, notamment au travers d'un processus de sélection transparent des administratrices et administrateurs. Les jeunes ne sont pas un groupe homogène, et une représentation diversifiée permettrait aux sociétés d'État d'enrichir leurs perspectives en matière de gouvernance.

Il est également pertinent de se rappeler que les instances décisionnelles ne se limitent pas aux conseils d'administration des sociétés d'État. En ce sens, l'approche du gouvernement canadien, qui a modifié la Loi sur les sociétés par actions (L.R.C. c. C-44) et qui a mis en place une obligation de « se conformer ou s'expliquer » sur la représentation de la diversité sur les conseils d'administration et dans la haute direction, constitue un bon exemple de la capacité du gouvernement à pouvoir provoquer un changement dans les pratiques des entreprises privées.

Bien que cette obligation ait une portée limitée, elle constitue un pas dans la bonne direction de laquelle le Québec pourrait s'inspirer.

***Recommandation 4 : Que le gouvernement du Québec élargisse l'accès à la certification universitaire en gouvernance de sociétés, afin de favoriser la présence de jeunes de tous les milieux dans les instances décisionnelles.***

### **3.4.2 Revoir le financement à la hausse d'événements ou initiatives qui encouragent la participation citoyenne et politique chez les jeunes**

#### Les rencontres Action Jeunesse; un succès à maintenir

Force Jeunesse bénéficie depuis plusieurs années du soutien du Secrétariat à la jeunesse pour l'organisation des rencontres Action Jeunesse (RAJ). Cet événement permet chaque année à une quarantaine d'associations œuvrant dans des secteurs variés de se présenter sur la colline Parlementaire à Québec afin de partager leurs préoccupations et projets avec différents titulaires de charge publique. Force Jeunesse est à même de constater l'impact de ces rencontres sur les organisations participantes. Elle croit fortement que le prochain plan d'action devrait maintenir le financement offert pour ce projet, comme il s'agit du seul événement du genre qui permet un espace d'échanges entre organismes jeunesse et titulaires de charge publique sur la scène provinciale.

Cependant, Force Jeunesse a constaté des limitations dans les modalités de la convention de financement avec le Secrétariat à la jeunesse. La contribution financière n'est pas modulée selon le nombre de participants, alors que les frais d'organisation ont énormément augmenté avec la forte inflation des dernières années. Force Jeunesse croit aussi que dans une perspective d'augmenter l'accessibilité de l'événement, les frais de transport pour les organismes provenant de régions éloignées devraient être couverts en bonne partie par ce financement. Un organisme basé dans le Nord-du-Québec nous a d'ailleurs indiqué que, malgré les faibles coûts d'inscription, les frais de déplacement sont tels qu'il ne leur est pas raisonnable d'envoyer des participants chaque année. Dans la même optique, l'enveloppe devrait permettre d'offrir des services de traduction pour les organismes qui sont moins confortables avec le français. Enfin, Force Jeunesse a amélioré la formule des RAJ pour offrir un accompagnement sur mesure et un programme de formation avant, pendant et après l'événement aux organisations participantes. Si Force Jeunesse est à même de constater la plus-value de ce parcours, ce dernier nécessite des ressources supplémentaires pour l'organisation.

#### Les rencontres Maîtres chez vous, étincelle à la participation citoyenne chez les jeunes

Un autre événement phare de Force Jeunesse est son colloque annuel, les rencontres Maîtres chez vous (MCV). Ce colloque d'affaires publiques rassemble près de 400 jeunes de partout au Québec le temps d'une journée par année, et encourage la discussion sur des questions qui touchent les jeunes dans un contexte non partisan. Cet événement constitue un espace d'échanges entre les jeunes et des titulaires de charge publique, des experts, des journalistes, et beaucoup d'autres invités. Force Jeunesse croit que le financement de cet événement rejoindrait les objectifs inscrits à l'axe Citoyenneté du Plan d'action jeunesse, et que la participation du Secrétariat à la jeunesse permettrait d'augmenter l'ampleur et l'accessibilité de l'événement.

Ainsi, en plus de constituer pour plusieurs un déclencheur à leur engagement citoyen, la tenue de ces deux événements contribue à briser l'isolement, catalyser les forces de la jeunesse, en

plus de la former et de l'intéresser au fonctionnement des instances publiques et à divers sujets d'actualité.

***Recommandation 5 : Que le SAJ augmente le financement des Rencontres Action Jeunesse, notamment pour faire face à la hausse fulgurante des coûts et favoriser la participation d'organisations jeunesse issues de la diversité, et octroie un financement pour les rencontres Maîtres chez vous pour permettre à un plus grand bassin de jeunes d'y participer.***

## 4. Autres enjeux

### 4.1 Finances personnelles

**Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?**

#### Faire face à la hausse des taux d'intérêt

Le surendettement chez les jeunes est causé par une multitude de facteurs, mais il est clair que les hausses de taux d'intérêt ne vont qu'accentuer ce phénomène. À ce jour, environ 380 000 personnes détiennent une dette d'études, pour un total de \$4,4 milliards au Québec. Les récentes hausses du taux directeur par la Banque du Canada ont poussé les taux d'intérêts sur les prêts étudiants près de la barre du 8 %. La flambée des taux d'intérêt menace l'équité générationnelle en allongeant la durée des prêts de centaines de milliers de personnes, tout en les privant de capital pouvant servir à l'achat d'une propriété ou au paiement des dépenses courantes. Les étudiants bénéficiaires du programme de prêts et bourses fédéral ne paient plus d'intérêts sur leurs prêts étudiants depuis l'an dernier, mais le Québec ne profite pas de cette mesure. Bien que la situation nécessite de plus amples réflexions, Force Jeunesse croit que le gouvernement devrait chercher à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur les étudiants et nouveaux diplômés.

#### Améliorer la littératie financière en matière de retraite

Comme mentionné, la retraite intéresse les jeunes. Force est toutefois de constater que bon nombre d'entre eux ne se sentent pas outillés pour comprendre les enjeux. En effet, « 74 % des moins de 35 ans sondés estiment que leurs connaissances sont insuffisantes pour planifier leur avenir financier » ([Sarrazin-Laverdure, 2021](#)), alors que l'enquête réalisée pour le compte d'ÉducÉpargne révélait que près de 80% des jeunes consultés participeraient à des séances d'information gratuites offertes par leur employeur sur des questions d'épargne et de retraite (Germain, 2022). L'absence de sensibilisation et de formation pour permettre aux jeunes de bien planifier leur retraite constitue donc un besoin criant et important, puisque c'est en commençant à épargner à un jeune âge qu'on s'assure d'une bonne qualité de vie à la retraite.

De plus, comme le système de retraite repose beaucoup au Canada sur les fonds privés et volontaires, et que les travailleurs à faible et moyen revenus y participent considérablement moins que les travailleurs ayant des revenus élevés, une plus grande inégalité des revenus pendant la vie active sera transformée en une plus grande inégalité pour les futurs retraités sans une littératie financière sur la retraite (OCDE (2), 2017). En raison de la responsabilité individuelle

sur laquelle repose notre système de retraite pour constituer une épargne personnelle, il serait judicieux de favoriser l'accessibilité à l'information sur les régimes de retraite pour les jeunes. Le SAJ pourrait mener une campagne de sensibilisation et d'information sur les régimes de retraite dans les milieux de travail. Ainsi, pour renforcer la sécurité financière à la retraite, il est essentiel de fournir les outils nécessaires pour comprendre le système de retraite et de prendre des décisions éclairées à la fois sur des questions d'épargne collective et des questions d'épargne individuelle.

***Recommandation 6 : Que le gouvernement du Québec mette en place des moyens pour sensibiliser les jeunes sur la planification de la retraite et renforcer la littératie financière, en plus des cours de finances personnelles donnés au secondaire.***

### Faciliter l'accès au logement

Malgré les actions prises par le gouvernement, l'accès au logement et à la propriété reste un enjeu de taille. La flambée des prix a mené à l'accroissement de la population en situation de vulnérabilité et rappelons qu'au Québec, les personnes entre 16-25 ans vivent en moyenne avec 12 800 \$ de revenus par année. De plus, 14 % des 18-24 ans vivent dans la pauvreté, les obligeant à habiter en colocation ou à rester chez leurs parents plus longtemps (Institut de la Statistique du Québec, 2022, p. 5). Des mesures doivent être prises afin de diminuer la part du salaire alloué au logement et accélérer la construction et la rénovation de logements abordables. Dans plusieurs programmes, seules les personnes en couple avec des enfants ou les personnes âgées ont accès à des aides au logement. Les personnes vulnérables n'ont pas nécessairement d'enfants et peuvent vivre seules. C'est pourquoi l'amélioration de l'offre des programmes, tels que l'Allocation Logement, est primordiale afin d'assurer que les personnes les plus vulnérables puissent vivre décemment. Ce coup de pouce permettrait de venir en aide à une grande portion de jeunes âgés entre 18 et 35 ans où un grand pourcentage de leur revenu n'est dédié qu'à leur logement.

De plus, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement du Québec aurait intérêt à bonifier des enveloppes budgétaires pour la construction de logements abordables. La construction de logements sociaux est nécessaire, mais qu'en est-il du parc immobilier existant ? Selon la SCHL, 76 % des logements locatifs au Canada ont plus de 36 ans. Une bonification de l'offre de programmes pour les rénovations afin de maintenir le parc immobilier locatif dans un bon état pourrait contribuer à éviter que la facture soit refilée aux locataires ou que l'offre de logements abordables, salubres et sécuritaires diminue. Une personne ne devrait pas avoir à choisir entre un logement abordable ou un environnement sain et sécuritaire.

## **4.2 Legs aux futures générations et conseils**

### **4.2.1 Pour des politiques publiques cohérentes à long terme**

Pour Force Jeunesse, le principal défi est d'assurer une cohérence à long terme des politiques publiques. Les gouvernements sont éphémères, mais leurs décisions peuvent avoir un impact considérable pour les décennies à venir. Il importe pour les décideurs publics d'analyser l'impact à long terme des politiques publiques qu'ils mettent en place, pour donner les mêmes opportunités économiques, politiques et sociales aux générations futures.

Afin d'assurer l'équité intergénérationnelle, il est primordial de s'assurer que les programmes mis en œuvre par le gouvernement répondent aux attentes de bien-être des générations présentes et futures. L'utilisation d'une grille d'analyse contenant des indicateurs d'évaluation serait

assurément un outil indispensable. Par exemple, la Nouvelle-Zélande a implanté une mesure similaire pour saisir l'impact de ses politiques publiques sur des populations particulières. Force Jeunesse travaille actuellement à développer un projet de grille, qu'elle pourra partager avec le SAJ dès qu'elle sera complétée.

Deux autres défis d'importance sont prioritaires pour Force Jeunesse. D'abord, il est impératif que le gouvernement du Québec poursuive ses efforts de réduction de sa dette publique. La dette représente un fardeau financier pour les générations futures, limitant la capacité du gouvernement à investir dans des domaines essentiels tels que la santé, l'éducation et les infrastructures. Alors que les taux d'intérêt ne cessent d'augmenter, le gouvernement est contraint de financer davantage le service de la dette au détriment d'autres missions de l'État. Force Jeunesse est sensible aux besoins criants d'investissements dans de nombreux services publics, et à la nécessité d'agir rapidement sur la crise climatique. Elle croit cependant que le gouvernement du Québec doit se donner plus de capacité d'emprunt pour le futur, en particulier lorsque les projections laissent croire à une explosion des dépenses de santé.

Parallèlement, il est crucial que le gouvernement résolve le déficit de maintien d'actifs dans ses infrastructures. Un réseau d'infrastructures bien entretenu est essentiel pour soutenir l'économie, assurer la sécurité publique et améliorer la qualité de vie des citoyens. Le Québec a accumulé des besoins en matière de réparation et d'entretien de ses routes, de ses ponts, de ses écoles et de ses hôpitaux. Ignorer ce déficit peut entraîner des coûts plus élevés à long terme, des interruptions de services et des risques pour la sécurité. En investissant dans la rénovation et la maintenance de ses infrastructures, le gouvernement peut non seulement garantir un environnement plus sûr et fonctionnel, mais aussi stimuler l'économie en créant des emplois et en favorisant la croissance à long terme. Il y a un énorme rattrapage à faire au Québec, et il s'agit encore ici d'un défi majeur pour les prochaines générations.

***Recommandation 7 : Que le gouvernement adopte une grille d'analyse afin d'évaluer l'équité intergénérationnelle dans l'élaboration des politiques publiques québécoises.***

#### 4.2.2 Notre souhait : que la jeunesse soit partie intégrante des décisions qui la concernent

La jeunesse d'aujourd'hui fait face à beaucoup d'incertitudes et à de nombreux défis qui compromettent l'équité intergénérationnelle. Mais la pandémie a montré la résilience des jeunes et leur détermination à prendre pleinement part aux décisions qui touchent leur avenir. De par sa mission et les espaces d'échanges qu'elle crée, Force Jeunesse est aux premières loges d'une jeunesse allumée et désireuse de prendre la place qui lui revient. Son souhait est que dans 10 ans, la jeunesse ne soit pas seulement consultée, mais qu'elle prenne pleinement part aux décisions qui la concernent, car c'est elle qui devra vivre avec les conséquences de ces décisions dans les décennies à suivre.

## 5. Autres commentaires

### Création d'un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes.

Enfin, bien que Force Jeunesse reconnaisse la pertinence des sept axes identifiés dans le Plan d'action jeunesse, elle croit que beaucoup d'organisations œuvrant auprès des jeunes ont une



mission dont l'impact est plus large qu'un axe en particulier. La mission de Force Jeunesse, notamment dans son rôle de créatrice d'espaces d'échange pour la relève, touche plusieurs axes du Plan d'action. Un écho partagé par de nombreuses organisations jeunesse est la reddition de compte importante qui est imposée à ces organisations pour recevoir du financement par programme. Force Jeunesse reconnaît l'importance de la reddition de comptes et du financement de programmes pour l'atteinte des objectifs fixés dans la Politique québécoise de la jeunesse. Elle croit par contre que le financement par programme n'est viable que si un certain niveau de financement à la mission est offert aux organisations, pour leur donner les ressources financières et humaines qui permettent de supporter la charge que représente l'application à ces programmes. Dans ce contexte, Force Jeunesse appelle à la création d'un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes. Elle laisse le Secrétariat à la jeunesse définir, en collaboration avec ses partenaires, les modalités d'un tel fonds, mais croit qu'il devrait rejoindre l'objectif d'offrir un financement de base à des organismes à but non lucratif par et pour les jeunes.

***Recommandation 8 : Que le SAJ crée un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes.***

## 6. Conclusion

Force Jeunesse salue le renouvellement d'un plan d'action dédié à la jeunesse québécoise, et croit qu'il démontre l'engagement du gouvernement du Québec envers la relève. Les jeunes sont trop souvent oubliés, et ces initiatives permettent d'adresser les enjeux les plus pressants pour eux. Pour Force Jeunesse, le plus beau cadeau que le gouvernement peut léguer aux jeunes est d'adopter des politiques publiques qui maintiennent ou améliorent l'équité intergénérationnelle. Les décideurs publics ne peuvent plus seulement penser à l'impact d'une mesure sur 4 ans, ils doivent analyser leur impact sur l'équité intergénérationnelle pour donner les mêmes opportunités aux générations suivantes. Les jeunes récolteront le fruit des décisions prises aujourd'hui en matière d'environnement, de santé et de finances publiques.

Force Jeunesse a soumis des recommandations en matière d'emploi, de santé, d'environnement et de citoyenneté, mais appelle à une approche holistique pour le financement de certaines initiatives. La création d'enveloppes pour supporter la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes dans plus d'un axe pourrait permettre de briser les silos et offrir un niveau minimal de ressources pour leur bon fonctionnement.